

## **7. Les parties du mémoire**

Elles sont classées dans le présent cours dans l'ordre selon lequel elles doivent apparaître dans le mémoire.

### *a. Le sommaire*

Il s'agit d'une présentation sommaire (d'où son nom) du plan du travail. Il ne faut pas le confondre avec la table des matières qui doit être plus détaillée. Le sommaire doit être placé en début du mémoire afin de donner une idée générale sur le contenu du travail. La table des matières, quant à elle, est placée à la fin.

Grâce aux développements informatiques, il est possible de créer le sommaire automatiquement. Le programme Word fournit cette fonction. Il suffit de la maîtriser. La création automatique du sommaire et de la table des matières permet de gagner du temps et de faire le travail plus facilement.

Une fois le sommaire créé automatiquement, il suffira d'un clic sur un titre pour accéder à la partie du mémoire ou la page correspondante. Par ailleurs, la création automatique du sommaire et de la table des matières vous évitera de vérifier si les pages indiquées dans le sommaire correspondent à celles du texte car tout est fait par le programme informatique. A noter que le renvoi de pages n'est pas obligatoire dans le sommaire.

Ainsi le sommaire doit présenter les grands titres du travail. Il faut, par conséquent, écarter les sous-titres. Enfin, le sommaire ne doit pas contenir les remerciements, la dédicace, la bibliographie, les annexes, l'index, etc. contrairement à la table des matières.

*Exemple de sommaire :*

### **Introduction générale**

#### **Partie 01 : ancrage théorique**

Chapitre 01 : l'enseignement/apprentissage de l'écrit en FLE

1.....

2....

Chapitre 02 : les activités ludiques en FLE

1.....

2....

## **Partie 02 : l'aspect pratique**

### Chapitre 01 : méthodologie

1.....

2....

### Chapitre 02 : l'analyse des copies

1.....

2....

### Chapitre 03 : l'enquête par questionnaire

1.....

2....

## **Conclusion générale**